

Capitalisation et suivi des démarches de délocalisations de La Réunion

-

CDSCRNM de La Réunion

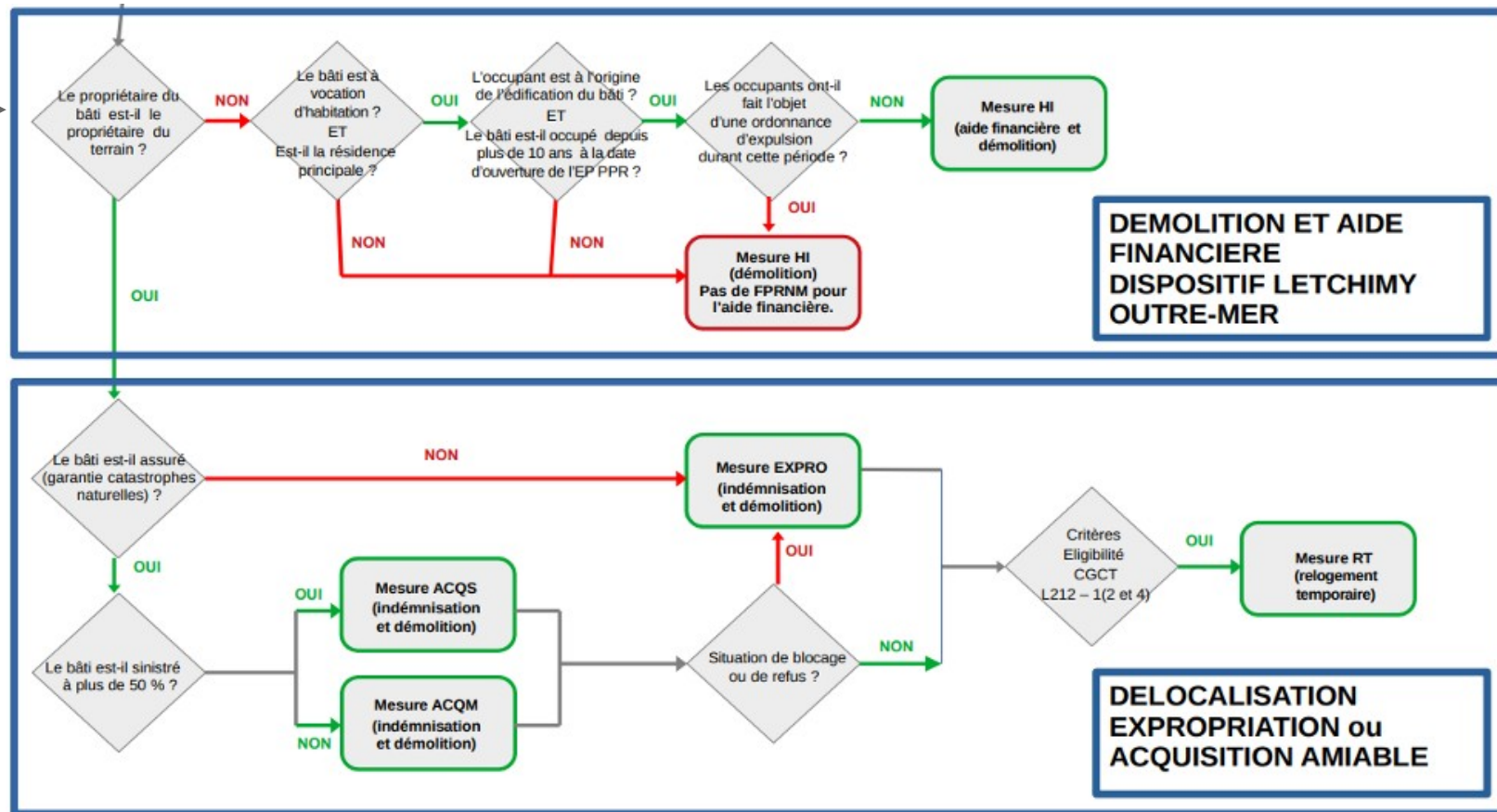
Mercredi 29 avril 2026 – Saint-Denis, hôtel EXSEL CREOLIA

Procédure de la délocalisation (MGVH) (L.561-3 Code Environnement)

Expertise BRGM
(Menace Grave pour la
Vie Humaine)

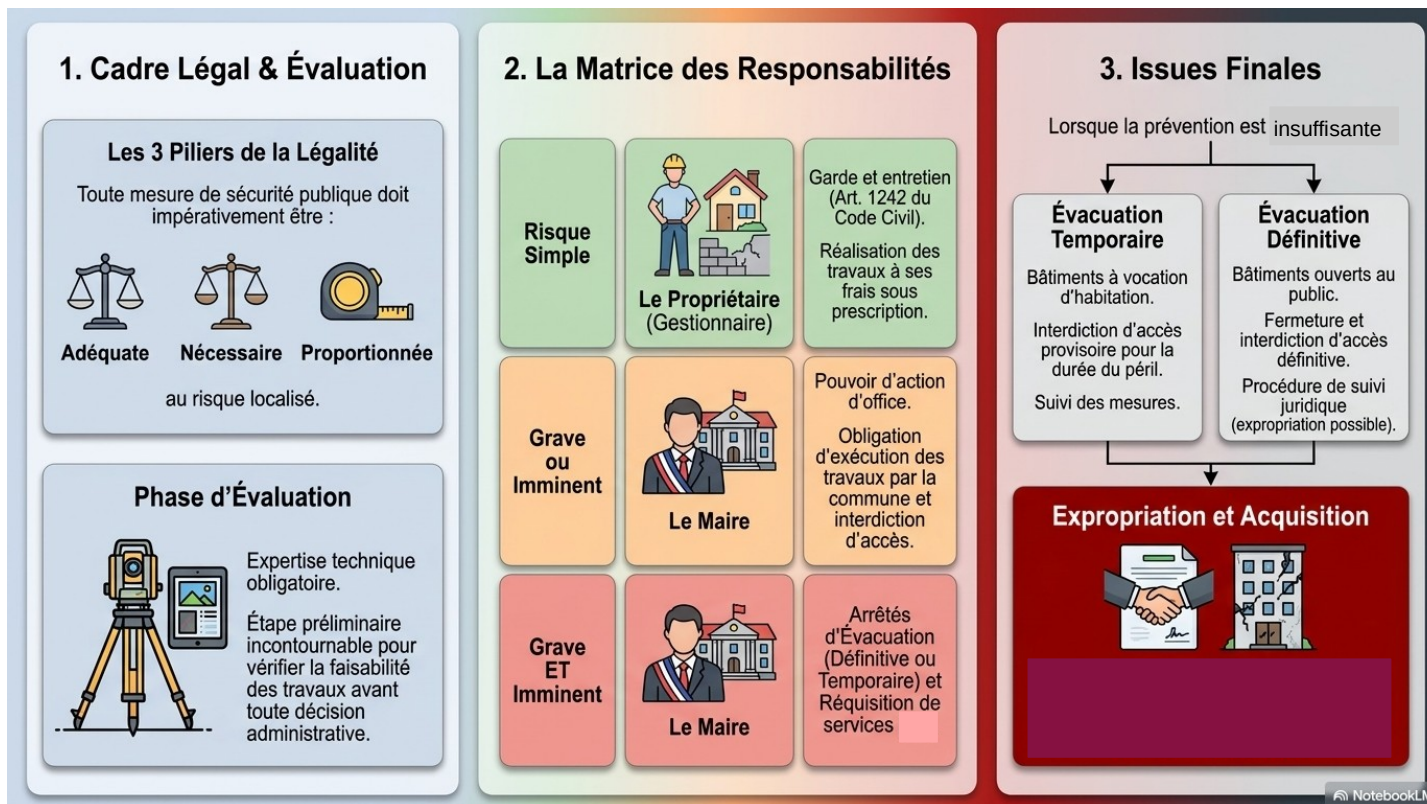
+

Coût
Protection > Acquisition



Responsabilité des communes face à la menace grave pour la vie humaine

(L.212-1(2 et 4)) Code Général des Collectivités Territoriales)



Capitalisation des délocalisations : 2 démarches complémentaires

Démarches de capitalisation BRGM : Hiérarchisation des habitations exposées à un aléa naturel à La Réunion (Chute de blocs / Glissement de terrain / Régression de berge) dans une optique de gestion des évacuations préventives en crise cyclonique.



Démarches de capitalisation DEAL : Capitalisation sur LIZMAP pour aider les collectivités locales à suivre les démarches administratives concernant les délocalisations sur leur territoire (accès aux documents et données financières).

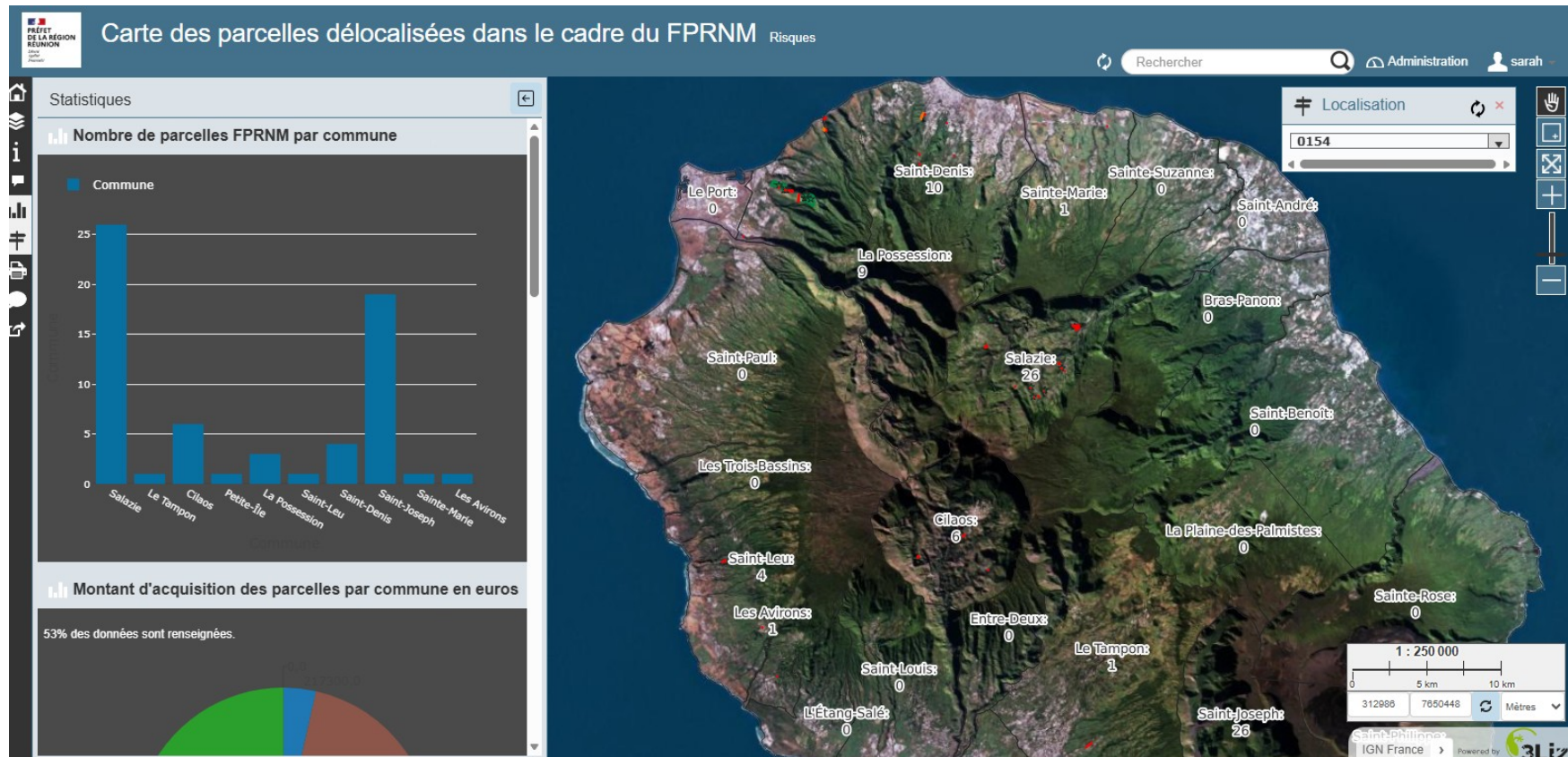


Carte des parcelles délocalisées dans le cadre du FPRNM

Démarches SI PARE RISK : concernant le territoire de la commune de Salazie (gestion des seuils d'alertes pluviométriques METEO FRANCE pour aide aux évacuations préventives et capitalisation des démarches administratives de délocalisation).

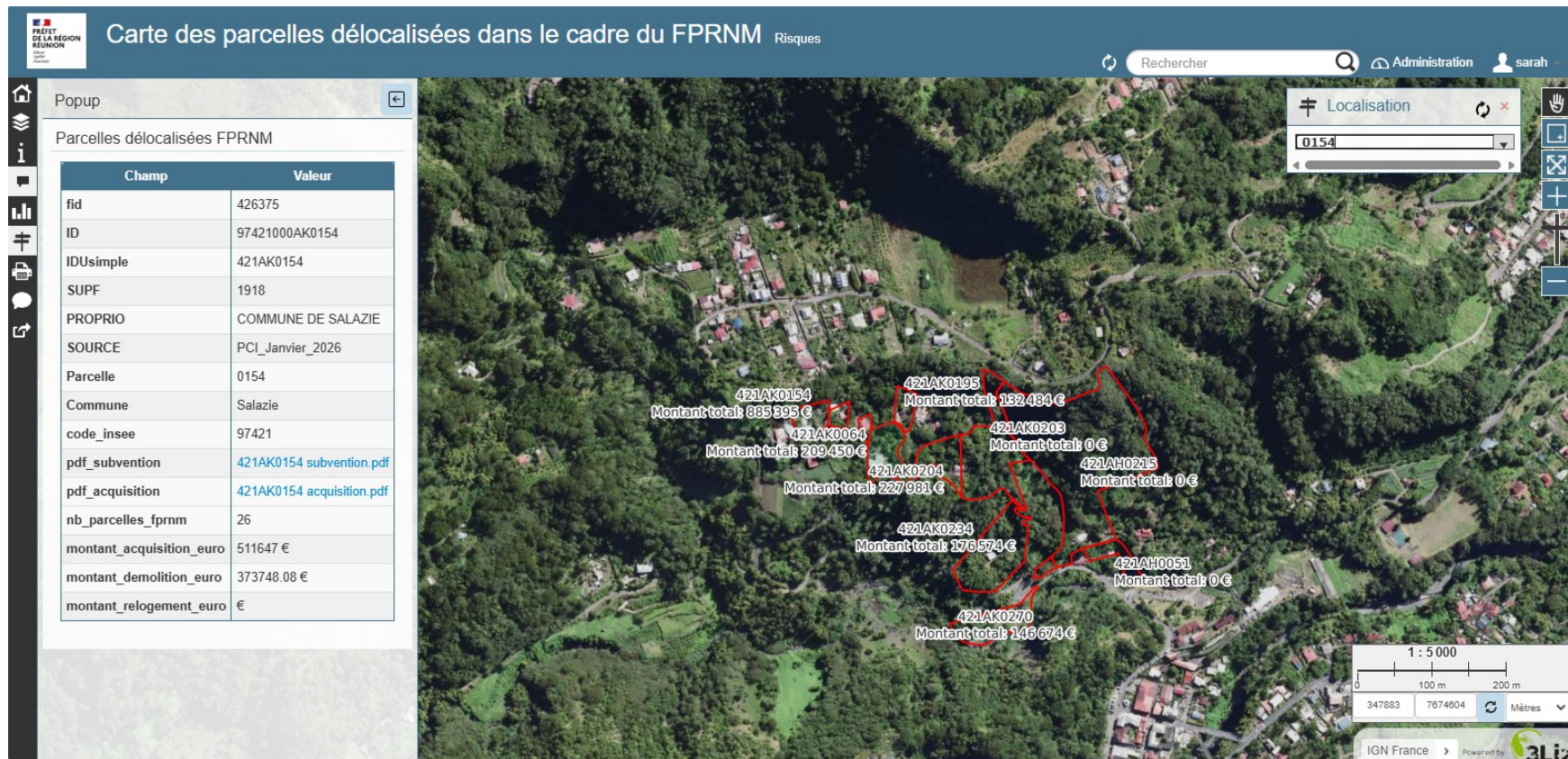


LIZMAP délocalisations de La Réunion



Cartographie et statistiques disponibles sur <https://deal974.lizmap.com/cartes/index.php>

LIZMAP délocalisations de La Réunion



Cartographie et statistiques disponibles sur <https://deal974.lizmap.com/cartes/index.php>

LIZMAP délocalisations de La Réunion : objectif BDD à 100 %

Point au 29/04/2026 :

- 120 démarches de délocalisations (finalisées, en cours) et 50 parcelles identifiées en situation à risque (identifiées par rapport d'expertise du BRGM)) ;
- Documents collectés par la DEAL (rapports d'expertises BRGM, arrêtés d'évacuation définitive ou temporaire, conventions acquisition FPRNM) pour mise en ligne conformément aux RGPD : BDD à 50 % ;
- Les communes concernées :
 - Cilaos, Saint-Denis, Petite-île, Trois-Bassins, Salazie, Saint-Leu, Saint-Paul, La Possession, Sainte-Marie, Saint-André, Sainte-Suzanne, Saint-Joseph, Les Avirons ;
- Les partenaires concernés :
 - BRGM, EPFR, SPL MARANIA (Salazie).

Nous avons besoin de votre mobilisation ! sollicitation par courriel

Merci pour votre attention



Source : BRGM